



*Liberté • Egalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 14 novembre 2015  
19h45 / 2

## Communiqué de presse

### ATTENTATS A PARIS MESURES DE VIGILANCE ET DE SECURITE RENFORCEES DANS LE DEPARTEMENT DU NORD



Après les événements dramatiques survenus à Paris durant la soirée du 13 novembre, l'état d'urgence a été décrété par le président de la République sur l'ensemble du territoire national.

L'ensemble des forces de l'ordre est mobilisé pour protéger la population du Nord mais également, contribuer au bon déroulement de l'enquête en cours sous l'autorité du Procureur de la République de Paris.

Des mesures de sécurité renforcée ont ainsi été décidées par Jean-François Cordet, préfet de la zone de défense et sécurité Nord, préfet du Nord sitôt après les attentats :

- contrôles autoroutiers aux péages et sur les points de passage autorisés frontaliers (PPA). Ces contrôles permanents seront maintenus en particulier dans la perspective de la COP21 ;
- contrôles fixes et aléatoires renforcés sur l'ensemble du réseau des 330 km de frontières du département du Nord par la sécurité publique, les unités autoroutières CRS et la gendarmerie nationale ;
- renforcement des mesures Vigipirate dans les sites sensibles du département : gares, aéroport, lieux de culte...
- les opérateurs de transport public ont été invités à renforcer leurs dispositifs de sécurité et de contrôle.

Les organisateurs des événements programmés durant le week-end ont été approchés individuellement afin de les sensibiliser à l'annulation ou au report de ces événements compte-tenu de la période de deuil national. Pour les manifestations qui ne pouvaient être reconsidérées, les organisateurs ont été conduits à renforcer significativement leurs dispositifs de sécurité pour la fouille des sacs et les palpations de sécurité.

Un numéro d'appel « grand public » a été activé en préfecture du Nord afin de répondre aux interrogations des élus et des particuliers (03 20 30 58 00).

Le préfet du Nord invite la population à la plus grande vigilance et rappelle que chacun par son comportement concourt à la sécurité de notre territoire.

Le président de la République a décrété trois jours de deuil national à compter de ce samedi.